



## DÉCLARATION CREA Ile de France 27 juin 2019

Madame la Directrice Régionale, Mesdames et Messieurs les membres du CREA,

Depuis plusieurs mois les personnels ne cessent de mettre en garde le ministère de l'agriculture contre la dérégulation des seuils de dédoublement et ses effets néfastes sur les conditions d'apprentissage des jeunes.

En dépit des actions conduites et malgré le vote négatif du CNEA le 16 avril 2019, la décision a été maintenue de relever les seuils de dédoublements en refusant de les rétablir à 16, 24, 32 élèves et étudiant·es par classe.

Le Snetap-FSU et les organisations de l'intersyndicale du public, comme du privé, ont également alerté le ministère dès la préparation de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » puis tout au long de la publication de ses décrets d'application sur les dangers de cette réforme dans son volet apprentissage.

Nous avons notamment interpellé sur les risques, d'un renvoi du financement et de la gouvernance de l'apprentissage aux seules branches professionnelles, pour les établissements, leurs personnels et sur la qualité des formations. Nous constatons dès à présent le faible financement prévu pour les CAPa Jardiniers paysagistes, voire le non financement pour les bac pro CGEA !

Au niveau régional, nous réitérons notre opposition à l'intégration en tant que membres actifs dans le cript IdF des établissements privés, ne relevant pas de l'article D811-76-3 du code rural.

De nombreuses actions en région ont lieu depuis 2 mois, auxquelles des réponses disproportionnées, telles qu'à Montauban, ont été faites : expulsions des manifestants, gazage, violences policières. Nous en sommes scandalisés.

Nous estimons que le périmètre historique de notre intersyndicale et la date à laquelle nous avons engagé nos actions exigent un engagement de la part du Cabinet du Ministre pour finaliser les échanges engagés et permettre une sortie de crise.

Nous réclamons:

- ▶ l'abandon de la modification des seuils de dédoublements des classes, le maintien des moyens, l'arrêt des suppressions d'emplois,
- ▶ la modification de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », afin de prendre en compte les spécificités de l'Enseignement Agricole,
- ▶ un véritable plan de déprécarisation et une amélioration des conditions de travail et de rémunération des personnels.

**L'avenir des jeunes d'aujourd'hui et de demain est en jeu,  
L'avenir de l'enseignement agricole aussi.**

Pour toutes ces raisons, le Snetap-FSU Ile de France et la CGT Agri Ile de France ne siègeront pas aujourd'hui.

